



La race bovine Saosnoise

PRESENTATION

En 1839 André Jamet - propriétaire terrien de Château-Gontier (53)- et le Comte de Falloux de Bourg d'Iré (49) introduisent les premiers taureaux de la race anglaise de Durham récemment importée d'Angleterre par l'administration et les croisent avec la population locale dite Mancelle décrite ainsi par Leclerc-Thouin en 1843 : *"la couleur est tantôt d'un rouge blond uniforme, plus ou moins sur l'une et l'autre teinte, tantôt et c'est le plus ordinaire, d'un blond maculé de blanc. La tête est particulièrement dessinée de cette couleur qui forme l'entourage des yeux et se reproduit sur les naseaux"*.

A la fin du XVIII^e des animaux suisses, sans doute de la population dite "fribourgeoise", de grande taille, la plupart de robe tachetée mais pas encore fixée, avaient été introduits par de grands propriétaires du Maine, de l'Anjou et de la Touraine. C'est peut être ces importations suisses qui avaient donné ce volume aux animaux locaux appréciés du marché parisien de Poissy et des emboucheurs normands du Pays d'Auge. Ces animaux dits "Manceaux", bien qu'appréciés pour l'engraissement manquaient de précocité. La Durham, dont la vogue, en France, fut très vite, considérable, apportaient précisément ce qui manquait au bétail du Maine : précocité et finesse. Les croisements se généralisèrent pour donner naissance à une population dite "Durham-Mancelle" qui prit une telle importance que la disparition de la Mancelle parut très vite s'imposer à tous. En 1908 Olivier de Rougé fonde à Château-Gontier la "Société des Eleveurs de la Durham Mancelle" devenue "Maine Anjou" l'année suivante et définitivement reconnue comme race française par le Ministère de l'Agriculture en 1925.

Pourtant, contrairement à l'opinion commune, la race Mancelle n'avait pas complètement disparu au XIX^e siècle et le sénateur Legludic s'efforça, dès 1894, de la reconstituer, en Sarthe, dans son berceau de Sillé le Guillaume, Tennie, Conlie. En 1912 elle obtient même une catégorie spéciale au Concours Général Agricole à Paris. *"La physionomie de la race a ses caractères distinctifs : la couleur de la robe est généralement blond froment un peu foncé"* ; et encore : *"la tête est forte, allongée, blanche"*. Malheureusement la guerre de 14 mit fin à ces tentatives de reconstitution. Des troupeaux ont cependant subsisté entre les deux guerres et peut être encore dans les années cinquante.

Dans les années vingt, Dechambre signale, en Sarthe, à la limite du Perche, l'existence des "bœufs de Mamers" qui sont des méteils "Durham-Manceaux-Normands" et dont, à un certain moment, des éleveurs ont voulu faire une "race du Saosnois" (A. Amizet, 1964) du nom d'une région naturelle du nord-est de la Sarthe. En 1939 une "Société des éleveurs de la race bovine du Saosnois" est constituée et un standard de la race établi. Malheureusement, là aussi, la guerre vient casser l'élan initial d'autant que se met en place, à la fin des hostilités, la doctrine puis la politique Quittet de limitation du nombre de races. La race Normande, seule, est encouragée dans la zone.

Cependant l'après guerre ne met pas entièrement fin à l'aventure et des échanges d'animaux sont réalisés entre les deux centres d'élevage de la Champagne Mancelle (berceau de la Mancelle du sénateur Legludic) et le Saosnois (berceau du bétail de Mamers dit "du Saosnois") en même temps que sont utilisés, de temps en temps, des taureaux Normands et Maine Anjou faute de pouvoir toujours disposer des taureaux nécessaires en temps voulu. C'est ainsi que se maintient, sans règles précises, l'entité "Saosnoise" avec une représentation dans les comices de la Sarthe et aux Quatre-Jours du Mans (72) et sous une forme cularde métissée de Maine Anjou, au Festival d'Evron (53).

ACTIONS DE CONSERVATION

Suite à une étude sur la race Saosnoise réalisée par une section BTS du Centre de Formation Agricole de Rouillon, et après une réunion publique tenue à Marolles-les-Braults, le 22 janvier 1997, où les éleveurs ont manifesté leur volonté de préserver cette race, puis des articles dans les journaux locaux, l'intérêt pour cette population a paru relancé. En 1997, une "Association pour la Promotion et la Valorisation des Animaux du Saosnois" devenue depuis "Syndicat de la race bovine Saosnoise" a été constituée. Une expertise de l'Institut de l'Élevage réalisée la même année a conclu que l'entité "Saosnoise" existait bien, que des actions visant à la maintenir, la définir et la reconnaître étaient "jouables" et qu'il était possible de mettre en place, de façon progressive, un programme de travail. En même temps le projet a eu le soutien de l'Établissement Départemental de l'Élevage de la Sarthe et de l'URCO -Union de Coopératives d'IA basée à Rouillon- depuis partie prenante du groupe Géoé.

En 1997, pour la première fois, grâce à des financements du Conseil Régional du Pays de la Loire (via le CRAPAL ou Conservatoire Régional des Races en Pays de La Loire) un taureau de race Saosnoise "MILORD" est entré au CIA de l'URCO de Rouillon (72) pour y être collecté. Depuis, 14 taureaux Saosnois sont disponibles au groupe coopérative Géoé dans lequel s'est intégré l'URCO.

En 2000 la race a obtenu un "code race" (88). Depuis l'obtention de ce code l'on s'efforce de faire adhérer les élevages à l'Etat Civil Bovin (E.C.B) et également, quand c'est possible, à Bovins Croissance (VA0 et VA4). Parallèlement un inventaire des troupeaux et des animaux a été réalisé et un livre généalogique est progressivement mis en place. Géoé et l'Institut de l'Elevage s'efforcent d'assurer un encadrement de la race sur le terrain.

En 2003 la Saosnoise a été admise pour la première fois au Concours Général Agricole dans le cadre du Salon International de l'Agriculture à la Porte de Versailles à Paris. La participation de la race aux Quatre Jours du Mans en septembre de chaque année s'est consolidée. En 2007 s'est tenu un concours de reproducteurs de grande qualité dans l'enceinte de la Foire.

La Chambre d'Agriculture de la Sarthe soutient activement la conservation et l'évaluation de la race. Le Conseil Régional (Pays de la Loire) et le Conseil Général de la Sarthe permettent de financer les différentes actions.

La Saosnoise comptait 1 200 femelles répertoriées dont 753 vaches dans 66 troupeaux en 2007 (fichier PETPE de l'Institut de l'Elevage). La population participant de la "mouvance Saosnoise" pouvait être estimée à 2 000 femelles.

PERSPECTIVES

La race Saosnoise est une race d'herbage, robuste, autrefois traite, de grand format. Elle est apte à la production de carcasses lourdes de taurillons, vaches (500kg) et taureaux. Malgré sa masse imposante (il n'est pas rare de voir des vaches pesant 900, voire 1000 kg), elle a gardé une ossature fine ; sa viande est très cotée localement. C'est une viande fine et bien rouge, avec des qualités gustatives proches de celles de la Normandie. Le gène culard est présent dans la population sous ses formes NT419, E226X, NT821 et Q204X (Ménissier, 2004) ce qui traduit une certaine hétérogénéité génétique que l'on retrouve dans les différents types de robe recensés.

On distingue les types : 1/ Caille et Caille-blond ; 2/ Manceaux, avec "lunettes" ou pas, à robe couverte (de type "Abondance") ou fragmentée (de type "Montbéliard") ; 3/ Percheron (membres colorés, picotures de rouge et de noir dans le blanc) ; 4/ Augeron (blanche avec petites truitures sur les flancs) ; 5/ Durham, "pigeonné" ou "moisi", peigne, pagne, rouan. Certains veaux naissent entièrement blancs comme des Durham. Ils ne sont en général pas appréciés. Les coeurs au front seraient à exclure car liés au Maine Anjou (mais devaient exister dans certaines souches avant l'introduction de la Durham) ou à la Durham. En général on préfère le rouge "blond" au rouge vif. Un "filet" de bringeure est accepté, voire bienvenu. Les cornes pourraient être dirigées vers l'avant, horizontales ou légèrement montantes dans les types "Caille blond" ou "Manceaux", recourbées vers le bas dans le type Durham, plus fermées dans le type "Percheron". La tête peut être relativement ronde dans les types Durham mais en général les têtes longues sont plutôt à rechercher. Le standard de 1939 parle d'une "tête grosse, d'un front large, d'un chignon développé, cornes assez fortes, allongées et légèrement tombantes, blanches et jaunes. Face plutôt allongée, joues prononcées, mufle large, rose, quelques fois teinté". Les Types "Durham" ou "peigne" semblent "graisser" plus facilement, sans doute héritage de la Durham. Elles sont de ce fait moins appréciées de certains.

L'on recherchera des animaux lourds, de type élevage, relativement précoces, vèlant bien, avec de bonnes aptitudes fonctionnelles et capables de transformer au mieux les ressources fourragères de leur région d'origine. La collecte de semence de nouveaux taureaux doit être poursuivie bien qu'il soit difficile de trouver les taureaux appropriés susceptibles d'améliorer certains caractères tout en garantissant une certaine diversité généalogique.

La Saosnoise mérite d'être suivie et mise en avant car elle représente un réservoir génétique de tout premier ordre tant par la diversité des types de robe qu'elle possède que par son profil de race d'herbage à haute productivité et son réel potentiel économique local. L'effort doit être poursuivi cependant pour mettre en place le registre des animaux, éviter les croisements pratiqués encore de temps en temps par quelques éleveurs avec la Rouge des Prés (Maine Anjou), et garantir à la race et à ses détenteurs, sur le long terme, un encadrement technique adapté et de qualité.

La redécouverte d'une population méconnue et délaissée, à fort potentiel, telle que la Saosnoise et sa prise en compte au niveau national et régional est sans aucun doute un des événements zootechniques des plus encourageants de ces dernières années. Nul doute cependant qu'un effort important reste à faire pour garantir à cette population une autonomie, une consolidation de ses caractéristiques et un développement durable.

Syndicat de la race bovine Saosnoise

Géoé, La Futaie, F.72700 Rouillon

Tél : 06 08 82 93 91 (Dominique Heuzé). Fax : 02 43 23 74 27

Courriel : hedoda@aol.com

Institut de l'Elevage - Département Génétique

149 rue de Bercy, 75595 PARIS cedex 12

Tél : 01 40 04 52 06. Fax : 01 40 04 49 50

Courriel : laurent.avon@inst-elevage.asso.fr

